Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 30-31 (2000-2001)

Nachruf: Hommage à Olivier Reverdin

Autor: Hurst, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage à Olivier Reverdin

par André Hurst

prononcé lors de la séance de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève du 26 octobre 2000

Nombreuses sont les qualités de celui qu'on me demande d'honorer ce soir devant vous, mais la circonstance me dicte d'en choisir une d'emblée pour la mettre en exergue des propos qui seront tenus : lorsqu'il fit naguère l'éloge de son prédécesseur Victor Martin, le professeur Olivier Reverdin l'approuva de manière très appuyée pour son horreur de l'hagiographie ; dans ce trait qu'il soulignait ainsi chez Victor Martin, nul ne doutera qu'il fallait voir également un élément d'autoportrait (comme diraient les Anglais « it takes one to know one »). Qu'on n'attende donc pas ici un morceau d'hagiographie qui serait comme une insulte à la mémoire du professeur Olivier Reverdin, en même temps qu'une injure faite aux membres d'une société savante dont l'objectif principal est la recherche historique menée de manière rigoureuse, non l'art du panégyrique.

Ce premier jalon posé, le sujet – la personnalité dont il est question – nous impose de lui-même deux volets au moins : l'homme public d'une part, l'amateur passionné de la Grèce d'autre part. Ils sont évidemment inséparables du point de vue existentiel chez le professeur Reverdin, même si pour la commodité de l'exposé nous allons les évoquer brièvement tour à tour.

Auprès du grand public, c'est bien sûr comme journaliste et comme politique qu'Olivier Reverdin a forgé sa réputation. On se souvient du reste que c'est l'une des fonctions – correspondant du « Journal de Genève » à Berne – qui a conduit à l'autre, et tout cela est donc bien imbriqué. Les parcours sans fautes sont rares dans l'un et l'autre domaine. D'autres se chargent et se chargeront sans nul doute de faire l'inventaire des points positifs et négatifs tant chez le journaliste que chez l'homme politique. Mais on n'oubliera pas que lorsqu'il prenait position dans le « Journal de Genève », dont il demeura le rédacteur en chef plusieurs années après son élection au Conseil national, l'opinion restait rarement indifférente. Dans cette

foulée, on sait qu'il devint conseiller national, puis conseiller aux Etats, président de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg, et demeura, longtemps après la fin de ses mandats politiques, une voix écoutée au sein du parti libéral. En contrepoint de cette activité parlementaire, mais dans un contexte qui est également celui de la Berne qui régit le reste du pays, on se souvient que le professeur Reverdin a exercé durant de nombreuses années la charge de président du Fonds National de la Recherche Scientifique (il aimait d'ailleurs à rappeler à ceux qui ont des visions fondamentalement divergentes à propos de la valeur éthique de l'argent dit public et de l'argent dit privé, que cette institution nationale est techniquement parlant une fondation privée). C'est dans cette activité à la tête du Fonds national de la recherche scientifique que le volet public et le volet universitaire de la carrière du professeur Reverdin se rencontrent et se recoupent de la manière la plus évidente.

Le volet universitaire de sa carrière, pour sa part, est tout entier lié à la passion qu'il a eue pour la Grèce, pays qu'il a souvent défini publiquement comme sa seconde patrie. Il avait d'ailleurs plus d'une raison pour cela. C'était d'abord, et l'on est tenté de dire « simplement », l'orientation de ses intérêts, manifestée dans sa thèse de doctorat sur la religion de la cité platonicienne des « Lois » (1945); cette thèse fut préparée durant les années où il fut membre étranger de l'Ecole française d'Athènes puis, recruté comme tant d'autres dans la diplomatie suisse au moment de la Seconde Guerre mondiale, au cours du séjour qu'il fit à Rome comme attaché de l'ambassade de Suisse. Cette thèse lui ouvrait les portes d'une carrière universitaire dans le domaine du grec ancien. Il fut d'abord privat-docent et devint professeur ordinaire de langue et littérature grecques en 1958, succédant à Victor Martin et contribuant depuis cette date et jusqu'à son départ à la retraite en 1983, au développement de l'unité de grec ancien de notre université. Au-delà de ce premier niveau, il y a ensuite le fait que le « modèle grec » comportait pour lui une dimension de dévouement à la collectivité dans laquelle on est en droit de penser qu'il se reconnaissait très largement : c'est probablement l'une des raisons profondes de son engagement politique, et le mot politique doit être pris ici au sens large du terme, celui d'un engagement au service de la collectivité. On songe bien évidemment à la collectivité des citoyennes et des citoyens pour les mandats politiques, mais, sur le plan scientifique, ce dévouement fut marqué par un sacrifice à la collectivité scientifique du temps qu'il aurait pu consacrer à des

recherches personnelles : plusieurs fois, il se lança dans des projets de recherche qu'il ne put mener à terme (on songe notamment à la prosopographie des Erétriens qui aurait dû constituer le prérequis des campagnes de fouilles archéologiques suisses à Erétrie, ou au projet longtemps caressé d'écrire un commentaire de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote). En effet, outre la présidence du Fonds national de la recherche scientifique, il assuma également, durant de très longues années, la présidence de la Fondation Hardt pour l'étude de l'antiquité classique, fut à plusieurs reprises président de la Société académique de Genève, accepta des sièges dans des conseils d'administration (et les honoraires allaient bien souvent d'une manière ou d'une autre aux études classiques – il fut un président de la Fondation Hardt qui chaque année subventionnait de sa poche cette institution, et il a également laissé, au moment de son départ à la retraite, un « Fonds Olivier Reverdin » à l'Université de Genève), bref, on peut faire l'inventaire diversifié de tout un don, un don dans lequel il a engagé aussi bien ses deniers que sa personne, comportement que l'on peut légitimement tenir pour inspiré par le modèle grec, ou tout au moins par l'image qu'il s'en faisait, modèle qu'il percevait du reste comme très proche de celui des citoyens de cette Genève du XVIe siècle qui lui tint également à cœur, comme en témoignent ses publications sur les imprimeurs genevois de ce temps.

De telles activités sont de celles qui vous contraignent à prendre des décisions, et quiconque doit prendre des décisions sait qu'il s'expose à des reproches, voire à des inimitiés. On évitera donc le cliché qui consisterait à dire qu'un concert unanime de louanges entoura les activités politiques et scientifiques du professeur Olivier Reverdin (et l'on se souvient notamment de tel jeune collègue en politique qui fit plus que chercher à l'égratigner…). Heureusement toutefois, la reconnaissance ne lui a pas été ménagée non plus. Prix quadriennal de la Ville de Genève en sciences humaines en 1979, doctorats *honoris causa* dans des universités de Suisse et de l'étranger (Neuchâtel, Heidelberg, Bucarest, Paris), volume de mélanges en 1983 pour ses 70 ans, nouveau volume en son honneur en 2000 pour une exposition à laquelle il aura contribué jusqu'à son dernier souffle : en voilà quelques exemples probants. L'énoncé intégral de tous les prix et de tous les honneurs reçus par le professeur Reverdin nous ferait d'ailleurs tomber dans cette forme de récit hagiographique dont, justement, nous tentons ici de le préserver. Par ailleurs, rappelons que c'était un connaisseur de Platon, et ce n'est certainement

pas à un platonisant qu'aura échappé le caractère légèrement ridicule de telles récompenses : l'allégorie de la caverne, dans la *République*, contient à ce propos des mots chargés d'une aimable ironie ; il les connaissait bien : on s'en tiendra donc là.

Reste ce dont aurait parlé toute biographie antique, et notamment celles de ce Plutarque qu'il aimait tant à citer : en effet, après l'évocation rapide de l'homme public et de l'universitaire, il faudrait terminer par le volet privé. C'est ici, cependant, qu'il vaut sans doute mieux se réfugier dans la discrétion ; chacun aura son expérience, chacun aura ses anecdotes, (et chacun se souviendra peut-être combien le professeur Reverdin affectionnait lui-même les anecdotes). On dira cependant ceci : qu'ils l'aient eu pour membre de leur famille, pour collaborateur, pour maître, pour allié, pour adversaire, rares seront ceux, on est prêt à le parier, qui l'auront connu en privé sans être frappé par son esprit d'ouverture et par sa générosité, qu'il s'agisse d'actes ou de paroles, et que l'on ait ou non approuvé ces actes ou ces paroles. L'impression demeure d'une impulsivité et d'une force de conviction ancrée dans un grand amour de la vie. L'une des dernières paroles qu'il aura prononcées, demandant que l'on ouvre la fenêtre, prend à ce titre une valeur de symbole.